

## Bachelier : instituteur préscolaire

|                               |                                |                               |
|-------------------------------|--------------------------------|-------------------------------|
| <b>HELHa Braine-le-Comte</b>  | Rue des Postes 101             | 7090 BRAINE-LE-COMTE          |
| Tél : +32 (0) 67 55 47 37     | Fax : +32 (0) 67 55 47 38      | Mail : edu-braine@helha.be    |
| <b>HELHa Gosselies</b>        | Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 | 6041 GOSSELIES                |
| Tél : +32 (0) 71 35 29 34     | Fax : +32 (0) 71 35 41 28      | Mail : edu-gosselies@helha.be |
| <b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> | Tour Saint-Pierre 9            | 7900 LEUZE-EN-HAINAUT         |
| Tél : +32 (0) 69 67 21 00     | Fax : +32 (0) 69 67 21 05      | Mail : edu-leuze@helha.be     |

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 16 Education musicale 1.2                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                 |             |
|------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | PEPS1B16PS                                                                                                                                                                                                                                                                      | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 1B                                                                                                                                                                                                                                                                              | Quadrimestre(s) | Q2          |
| Crédits ECTS                                               | 2 C                                                                                                                                                                                                                                                                             | Volume horaire  | 30 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <p><u>HELHa Braine-le-Comte</u><br/> <b>Michel VAN TRIMPONT</b> (michel.van.trimpont@helha.be)</p> <p><u>HELHa Gosselies</u><br/> <b>David PRINCE</b> (david.prince@helha.be)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u><br/> <b>Stéphanie FAVART</b> (stephanie.favart@helha.be)</p> |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 20                                                                                                                                                                                                                                                                              |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | bachelier / niveau 6 du CFC                                                                                                                                                                                                                                                     |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                                                                                                                                                                                                                                                        |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Néant

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
  - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
  - 7.4 Pouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

#### Acquis d'apprentissage visés

I. A la fin de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de s'exprimer à travers des contenus spécifiques dans une situation pratique ainsi que d'identifier et d'utiliser des concepts spécifiques aux différents contenus

#### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
 Corequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS1B16PSA Education musicale 2 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

|             |                      |    |
|-------------|----------------------|----|
| PEPS1B16PSA | Education musicale 2 | 20 |
|-------------|----------------------|----|

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### ***Dispositions complémentaires relatives à l'UE***

#### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

## Bachelier : instituteur préscolaire

**HELHa Gosselies** Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES  
 Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : [edu-gosselies@helha.be](mailto:edu-gosselies@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Education musicale 2                                       |                                      |                 |             |
|------------------------------------------------------------|--------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | 12_PEPS1B16PSA                       | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 1B                                   | Quadrimestre(s) | Q2          |
| Crédits ECTS                                               | 2 C                                  | Volume horaire  | 30 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | David PRINCE (david.prince@helha.be) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 20                                   |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                             |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Le cours vise à préparer sereinement l'étudiant(e) à mener des activités musicales variées et ciblées.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

- manipuler les notions élémentaires du son (intensité, hauteur, timbre).
- chanter juste un répertoire adapté.
- utiliser des jeux musicaux.
- mettre en lien la musique avec d'autres disciplines.
- Manipuler le ukulélé.

#### 1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.

1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal

#### 4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.

4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle

4.2 Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle

4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques

4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques

4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

#### 5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde

5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

5.3 Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

#### 7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté.

7.4 Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

### 3. Description des activités d'apprentissage

## Contenu

Côté voix : répertoire de chants, rondes, comptines, etc. L'étudiant(e) apprendra à chanter juste.

Côté rythme : manipulation de petites percussions, différenciation binaire/ternaire, découvertes de jeux rythmiques, approche de la pulsation et du balancement, placement de temps fort, clapping, etc.

Côté harmonie : étude des accords de base avec mise en pratique, différenciation Majeur et mineur, approche de la tablature.

Côté jeux : fabrication d'instruments, jeux chantés, d'écoute, de rythme, etc.

Apprentissage du ukulélé.

## Démarches d'apprentissage

Cours magistral, pratique en classe et travail à domicile.

## Dispositifs d'aide à la réussite

Suivi individuel et objectif des étudiant(e)s.

Utilisation d'outils adaptés à la démarche pédagogique.

## Sources et références

Jacques Barthès (1991). La chanson à portée des enfants. Paris : Hachette Ecoles.

Jean-Claude Prince. Carnet de chant de l'Ecole des Cadres.

Yves Prual et François Barré (2008). Vacances à tue-tête. Paris : Didier Jeunesse.

Sylvie Albert (1999). Petites chansons pour tous les jours. Paris : Nathan.

Isabelle Dumonteaux (2008). Mille ans de chansons traditionnelles. Toulouse : Milan.

B. Parmentier-Bernage (2017). A pleine voix. Paris : Magnard.

Christiane Bopp-Limoge (2008). L'éveil à l'enfant. Lyon : Chronique Sociale.

Edith Martens & Vincent Van Sull (1990). Osez la musique. Charleroi : Labor.

Neil Ardley (1993). Le petit chercheur : les cinq sens. Paris : Bordas jeunesse.

Mark Phillips, Jon Chappell (2005). La guitare pour les nuls. Paris : First.

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Supports audios, médias et écrits.

Dépôts sur Connected, emploi de Teams.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Les étudiants auront plusieurs dépôts de travaux musicaux à déposer sur la plateforme.

D'autres travaux seront à rendre en mains propres au professeur durant le quadrimestre (matériel, canevas, etc).

### Pondérations

|                        | Q1        |   | Q2              |     | Q3        |     |
|------------------------|-----------|---|-----------------|-----|-----------|-----|
|                        | Modalités | % | Modalités       | %   | Modalités | %   |
| production journalière |           |   | Evc + Prj + Trv | 100 |           |     |
| Période d'évaluation   |           |   |                 |     | Trv       | 100 |

Evc = Évaluation continue, Prj = Projet(s), Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### ***Dispositions complémentaires***

**Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).